
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du conseil d'administration****SÉANCE DU 26 JUIN 2024****L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE VINGT-SIX JUIN,**

à 18h30, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 20 juin 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Jean-Marc VERCHÈRE, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Richard YVON, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Christine STEIN, Augustine YECKE, Cécile ALLEMAN, Nicole BERNARDIN, Angelo TOCCO, Anthony GUIDAULT

Etaient excusés : Jean-Marc VERCHÈRE, Céline VERON, Benoît AKKAOUI, Philippe BOURGETEAU, Emmanuel LEFÉBURE, Marie-Claire LUCAS, Antoine MASSON

OBJET : Ressources humaines – Renouvellement d'un emploi d'archiviste sur une mission d'un an

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 29 juin 2023, vous avez approuvé la création d'un emploi d'archiviste à temps complet sur le cadre d'emploi des attachés de conservation du patrimoine pour une durée d'un an à compter du 1^{er} septembre 2023, afin de mettre en conformité et en sécurité l'archivage des documents du CCAS.

Cette mission ne pourra être finalisée sur la période prévue initialement et il est nécessaire de la prolonger pour une nouvelle durée d'un an.

La dépense sera imputée sur le budget principal des exercices 2024-2025.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration à l'unanimité approuve la prolongation de l'emploi d'archiviste créé pour une durée d'un an sur le cadre d'emploi des attachés de conservation du patrimoine à temps complet, pour une nouvelle période d'un an.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20240626-DEL-2024-058-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2024